

Partie 3

L'ÉTAT DES CAPACITÉS DANS LA GESTION DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES





Introduction

Cette partie du Rapport analyse les aptitudes des pays dans la gestion des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et se base sur les informations fournies par les Rapports nationaux. L'analyse met en lumière les différences régionales et reconnaît les faiblesses spécifiques, fournissant ainsi l'identification des priorités stratégiques. L'approche analytique varie de section en section, selon la nature et les détails des informations fournies dans les Rapports nationaux. Il est important de souligner que l'analyse présentée ici se base sur les Rapports nationaux reçus par la FAO entre 2002 et 2005 (la plupart étant soumis en 2003 et 2004) et, par conséquent, le cadre de l'état des capacités en 2007 peut être incomplet.

La première section présente une analyse de l'état des capacités de l'homme et des institutions dans la gestion des ressources zoogénétiques. Les sections suivantes décrivent l'état des programmes structurés de sélection, les programmes de conservation et l'utilisation des biotechnologies moléculaires et reproductives. La dernière section analyse les cadres réglementaires qui affectent les ressources zoogénétiques. Les cadres légaux des pays doivent être considérés dans le contexte international et régional. Pour cette raison, l'analyse des mesures législatives et politiques nationales est précédée par une vue d'ensemble des instruments juridiques internationaux pertinents et par une analyse de la législation au niveau régional (surtout pour ce qui concerne l'Union européenne). En raison de l'attention croissante attribuée aux brevets dans les débats politiques sur la gestion des ressources zoogénétiques, cette question a été introduite séparément.

Section A

Institutions et acteurs impliqués

1 Introduction

La mise en œuvre de mesures favorables à la conservation et à l'utilisation durable des ressources zoogénétiques dépend en grande partie de l'existence d'un cadre institutionnel solide. Des fortes capacités humaines sont également essentielles. Une condition préalable au développement institutionnel et au renforcement des capacités dans la gestion des ressources zoogénétiques est toutefois la reconnaissance même de l'importance de cette question. Un autre défi de taille est posé par le fait que les différents acteurs impliqués dans ce domaine ont des bases et des motivations différentes et peuvent avoir des intérêts conflictuels.

Les rôles et les capacités institutionnels doivent se considérer dans le cadre des moteurs qui influencent leur développement. Les institutions impliquées dans la gestion des ressources zoogénétiques sont généralement formées par les exigences évolutives du secteur de l'élevage et par les changements de l'attention politique. Outre ces évolutions générales, un certain nombre d'influences spécifiques ont affecté le développement des capacités institutionnelles au cours des dix dernières années, comme la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui fournit le cadre légal de référence pour la gestion de la biodiversité au plan international. L'importance des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est également mentionnée dans de nombreux Rapports nationaux. De plus, le processus préparatoire

de *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* a affecté le développement institutionnel des pays par la préparation des Rapports nationaux et l'identification et l'habilitation des Coordonnateurs nationaux et des Comités consultatifs nationaux pour les ressources zoogénétiques. Les réunions préparatoires organisées dans le cadre du processus de préparation du Rapport ont également fourni un forum de discussion entre les acteurs impliqués au niveau régional.

Les chapitres suivants résument l'état des capacités, des institutions et des réseaux institutionnels dans le domaine des ressources zoogénétiques. L'analyse se base premièrement sur les évaluations des pays présentées dans les Rapports nationaux, précédée par une description concise de la méthodologie utilisée pour analyser les Rapports nationaux et les autres sources. Les évaluations des différents aspects des capacités institutionnelles dans la gestion des ressources zoogénétiques sont ensuite exposées. L'analyse des potentialités et des contraintes principales identifiées conclura cette section.

2 Cadre analytique

Le but de l'analyse était de fournir l'inventaire et l'évaluation des capacités humaines et institutionnelles dans la gestion des ressources zoogénétiques au niveau national, sous-régional, régional et international.

PARTIE 3

Au niveau de pays, les facteurs suivants ont été pris en considération:

- L'implication des acteurs dans la préparation du Rapport national et dans le domaine des ressources zoogénétiques, leur histoire et leur appartenance à un groupe défini. Les catégories suivantes ont été utilisées pour classer les appartenances aux groupes: organisation gouvernementale; association de fermiers/bergers; organisation d'intérêt (conservation); entreprise privée/publique; recherche/sciences; organisation de développement; donateurs; association de sélection; service de vulgarisation; organisation/association d'insémination; organisation internationale (gouvernementale); organisation internationale (non gouvernementale).
- L'évaluation des institutions – y compris les thématiques suivantes: infrastructures/capacités de la gestion des ressources zoogénétiques; participation des acteurs impliqués au niveau local; connaissances (locales) des ressources zoogénétiques; niveau de sensibilisation dans la gestion des ressources zoogénétiques; lois et programmes existants ou proposés; et degré de mise en œuvre des politiques de développement en faveur des ressources zoogénétiques.

Les organisations et les réseaux ont été identifiés au niveau sous-régional, régional et international.

2.1 Participation et origines des acteurs impliqués au niveau de pays

Aux fins de l'analyse, la participation des acteurs impliqués au niveau local dans le processus de préparation du Rapport a été considérée une preuve de l'existence d'une relation établie entre les acteurs et les institutions nationales officiellement responsables de la gestion des ressources zoogénétiques. Outre aux informations fournies par les Rapports nationaux (par exemple, sur l'appartenance et la composition des Comités

consultatifs nationaux et sur les acteurs impliqués dans la préparation du Rapport national ou sur les activités relatives aux ressources zoogénétiques), des renseignements supplémentaires sur les acteurs impliqués et leurs origines ont été obtenus par le biais du système d'information DAD-IS de la FAO et d'une recherche additionnelle sur Internet.

2.2 Evaluation des capacités institutionnelles au niveau de pays

L'évaluation des institutions s'est entièrement basée sur les informations fournies par les Rapports nationaux. Les Directives pour l'élaboration des Rapports nationaux suggéraient de préparer un chapitre sur les «Capacités du pays dans la gestion des ressources génétiques». Cette section a été conçue pour y inclure les infrastructures institutionnelles et les ressources humaines. Pour faciliter la préparation de rapports cohérents, un certain nombre de tableaux prédéfinis a été fourni:

- Tableau 4.6 – pour les détails sur le rôle des acteurs impliqués (gouvernement national, gouvernement local/régional, entreprises privées, organisations de recherche, ONG) dans la mise en œuvre des instruments de développement en faveur des ressources zoogénétiques (définition des objectifs de sélection, identification des animaux, enregistrement, insémination artificielle, évaluation génétique);
- Tableau 4.7 – pour les détails sur l'implication des différents acteurs dans les thématiques de développement des ressources zoogénétiques (cadre légal, amélioration raciale/génétique, infrastructures, ressources humaines et organisations de producteurs);
- Tableau 4.8 – pour les détails sur les préférences des différents acteurs impliqués par rapport aux différents types de ressources zoogénétiques (races adaptées localement, races importées de la même région, races exotiques importées);

TABLEAU 53

Sources d'informations (sections des Rapports nationaux) pour les évaluations au niveau national

Domaine thématique	Partie I: Vue d'ensemble	Partie II: Changements des demandes, des politiques, des programmes	Partie III: Etat des ressources nationales, évaluation des exigences futures de renforcement des capacités	Partie IV: Identification des priorités nationales	Partie V: Coopération internationale	Partie VI: Modalité de préparation du Rapport national	Annexe: Tableaux prédéfinis sur l'implication, les priorités, etc. des acteurs impliqués
Infrastructures/capacités	•	•	•		•	•	•
Participation des acteurs impliqués au niveau local/régional	•		•			•	•
Recherche			•		•	•	
Connaissance			•		•	•	
Prise de conscience	•	•	•	•		•	
Lois, programmes politiques	•	•		•	•		•
Degré de mise en œuvre		•		•	•		•

Voir l'annexe de cette section pour l'explication.

- Tableau 4.9 – pour les détails sur les besoins prioritaires (connaissance, formation, ressources financières, organisations de sélection) nécessaires à l'utilisation des technologies (enregistrement, évaluation génétique, insémination artificielle/transfert embryonnaire, techniques moléculaires).

Les renseignements fournis par ces tableaux (lorsqu'ils étaient disponibles) ont été utilisés pour l'analyse présentée ci-dessous. Cependant, seulement 38 pour cent des pays ont utilisé les tableaux. Pour cette raison, un cadre analytique comprenant les renseignements des autres sections des Rapports nationaux a été élaboré. Les niveaux de détail des Rapports étaient très différents et ont posé quelques problèmes pour l'analyse quantitative. Les sections des Rapports nationaux utilisées en tant que sources d'information pour chaque thématique évaluée sont présentées au tableau 53.

Pour chaque thème de l'évaluation des institutions, des scores ont été assignés selon

le niveau des activités/des capacités du pays en question. Les pays ont été notés 0 (zéro), + (faible), ++ (moyen) or +++ (élevé). Les notes de chaque thème ont été distribuées de façon subjective, selon des critères comme les descriptions des Rapports nationaux sur l'état des capacités, les informations tabulaires (si disponibles) et les besoins prioritaires enregistrés (voir détails aux notes du tableau 53 à l'annexe). La part des pays ayant reçus 0, +, et ++/+++ dans les évaluations des institutions est présentée pour chaque sous-région.

Les scores individuels des pays pour chaque domaine thématique de l'évaluation des institutions ont été englobés pour caractériser la situation sous-régionale/régionale. Le score maximal (atteint si tous les pays de la sous-région ou de la région sont notés «+++» pour la catégorie en question) est égal à 1 (ou 100 pour cent) et le score minimal (si tous les pays de la sous-région ou de la région sont cotés «0» pour la catégorie en question) est égal à 0. Les scores moyens des

PARTIE 3

régions pour ce qui concerne les évaluations des institutions sont indiqués à la figure 43 (les scores des sous-régions sont indiqués aux tableaux de l'annexe de cette section). Les différents thèmes ont été organisés sur une échelle qui inclut les capacités de base/organisationnelles jusqu'aux capacités stratégiques dans la gestion des ressources zoogénétiques. Par exemple, les scores faibles dans l'évaluation des infrastructures indiquent le besoin d'entreprendre des actions au niveau de base/organisationnel tandis qu'un score élevé dans la mise en œuvre des programmes juridiques et politiques indique la présence d'activités au niveau stratégique. Cette agrégation facilite l'identification des faiblesses spécifiques des sous-régions ou des régions par rapport aux capacités institutionnelles. La comparaison avec les évaluations de pays consent l'identification des pays pouvant jouer le rôle de chef de file dans les régions ou sous-régions respectives.

2.3 Organisations et réseaux avec un rôle potentiel dans la collaboration régionale et internationale

La plupart des Rapports nationaux incluaient des informations sur la coopération. Une recherche supplémentaire sur Internet a été utilisée pour obtenir d'autres renseignements sur les acteurs impliqués et leur histoire, au niveau sous-régional, régional et international. Les rapports des organisations internationales (gouvernementales et non gouvernementales), reçus dans le cadre du processus préparatoire de *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, et les informations obtenues par le biais des consultations par messagerie électronique organisées par la FAO à la fin de 2005, ont été également utilisés en tant que sources d'information supplémentaires pour l'analyse des structures institutionnelles et l'identification des acteurs et des réseaux impliqués.

3 Acteurs impliqués, institutions, capacités et structures

3.1 Implication des acteurs dans le processus de préparation du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, au niveau de pays

Les résultats présentés dans ce sous-chapitre indiquent l'étendue des relations entre les institutions, officiellement désignées au niveau de pays pour suivre la gestion des ressources zoogénétiques, et les différents acteurs impliqués dans ce domaine. La participation des acteurs dans le processus de préparation de *L'état des ressources zoogénétiques pour l'agriculture et l'alimentation dans le monde* est considérée une preuve de cet engagement. Pour la préparation des Rapports nationaux, les pays ont été encouragés à interpellier tous les acteurs – gouvernementaux et non gouvernementaux (par ex. associations d'éleveurs) ainsi que le secteur commercial. Outre la désignation d'un Coordonnateur national (CN), l'établissement d'une structure de soutien, comme le Comité consultatif national (CCN), représentant tous les acteurs a été recommandé et mis en œuvre dans la plupart des pays.

Les variations entre les pays, relatives aux schémas de participation des différents groupes d'acteurs, ont été faibles. Les sujets émanant du milieu gouvernemental ou scientifique ont été le plus souvent engagés. Les institutions des Systèmes nationaux de recherche agricole (NARS) ont joué un rôle majeur dans le processus et ont été activement engagées dans presque tous les CCN et les processus de préparation des Rapports. L'institution hôte du CN a été, pour 44 pour cent des pays, un institut national de recherche. Cependant, de nombreux Rapports nationaux font état du faible engagement de ces institutions dans les études sur les ressources zoogénétiques et l'intérêt dans ce domaine est souvent limité à quelques départements isolés, manquant de moyens financiers adéquats. De

plus, si les institutions scientifiques s'intéressent aux ressources zoogénétiques, le travail est souvent plutôt limité et se concentre sur les races à haut rendement ou sur des questions techniques avancées.

Les ONG (dans la plupart des cas des associations de sélectionneurs) ont participé aux CCN dans 37 pour cent des pays. L'engagement des ONG a été plus important en Amérique du Sud et en Europe de l'Ouest, conformément au grand nombre de ces organisations actives dans ces régions. Dans d'autres régions et pays, les conditions utiles pour l'implication de ces acteurs ont été moins favorables. Dans certains cas, les fermiers ou les bergers étaient membres individuels des CCN, mais les informations sur leur milieu organisationnel n'étaient pas disponibles.

Le secteur commercial a été rarement impliqué. Il se dégage des Rapports nationaux que les opérateurs commerciaux sont hautement actifs dans l'utilisation des ressources zoogénétiques et sont souvent organisés, même au plan international – notamment dans les secteurs des volailles et des porcs. Cependant, de nombreux Rapports nationaux de toutes les régions indiquent que leur engagement aux programmes nationaux en faveur de la conservation des ressources zoogénétiques est difficile, car leurs intérêts sont limités aux programmes de sélection des races utilisées dans la production commerciale. L'Asie centrale et les zones orientales de la région Europe et Caucase ont été les seules exceptions à ce modèle. Dans ces régions, les acteurs du secteur commercial ont été plus souvent engagés dans les CCN, peut-être à cause de l'état de transition de nombreux pays – la récente privatisation implique des liens encore plus solides entre les acteurs gouvernementaux et presque commerciaux.

3.2 Evaluations des capacités institutionnelles au niveau de pays et régional

Participation, infrastructures et capacités

Puisque l'utilisation et la conservation *in situ* des ressources zoogénétiques ont habituellement lieu

au niveau local, on s'attendait à une participation considérable des acteurs non gouvernementaux comme les organisations de sélection ou le secteur privé en général, dans les processus politiques sur les ressources zoogénétiques. Cependant, ceci n'a pas été confirmé dans la plupart des Rapports nationaux analysés. Ces organisations peuvent compenser les structures étatiques faibles (comme dans de nombreux pays de l'Afrique et de l'ancienne Union soviétique) et assumer les rôles clés dans des activités comme l'inventaire et la conservation *in situ*. Les Rapports nationaux de la République tchèque (2003), de l'Espagne (2004) et de l'Allemagne (2003), par exemple, font référence au rôle des «neo-rurales» ou «amateurs» dans la gestion des ressources zoogénétiques.

Une forte capacité au plan local (par exemple, attribution et suivi des responsabilités au niveau des acteurs locaux et intégration des organisations locales dans la sphère politique nationale) peut se trouver principalement en Europe de l'Ouest et du Nord et, à un niveau moindre, en Amérique centrale et du Sud. Les Rapports des pays en transition soulignent le besoin d'une plus grande intégration du secteur privé pour profiter des potentialités mentionnées ci-dessus, grâce auxquelles les faiblesses du secteur étatique dans les domaines de l'inventaire et de la surveillance pourraient être compensées. Cependant, dans de nombreux pays, des infrastructures sont actives sous forme de structures gouvernementales, comme les services de vulgarisation atteignant le niveau local. Ces infrastructures et ces capacités peuvent améliorer les inventaires et la surveillance et accroître l'intégration et le soutien des activités liées aux ressources zoogénétiques au niveau local. Certains Rapports nationaux soulignent que les infrastructures de haut niveau technique existent, mais elles ne sont pas utilisées par manque de personnel qualifié, à cause de difficultés financières ou de crises politiques – voir, par exemple, les Rapports nationaux des pays de l'ancienne Union soviétique et de Cuba (2003).

Le tableau 54, basé sur l'analyse des Rapports nationaux, montre l'état des infrastructures et de la participation au niveau des pays. Particulièrement

PARTIE 3

TABLEAU 54

Evaluation des institutions – infrastructures, capacités et participation

Région	n*	Infrastructures/capacités [% de pays]			Participation au niveau local/ régional [% de pays]		
		0**	+	++/+++	0	+	++/+++
Afrique							
Afrique australe	11	18	64	18	46	36	18
Afrique de l'Est	7	14	57	29	29	71	0
Afrique du Nord et de l'Ouest	24	29	63	8	71	25	4
Amérique du Nord	2	0	0	100	0	0	100
Amérique latine et Caraïbes							
Amérique centrale	9	11	67	22	44	33	22
Amérique du Sud	10	0	30	70	0	70	30
Caraïbes	3	0	33	67	0	67	33
Asie							
Asie centrale	6	33	67	0	83	17	0
Asie de l'Est	4	0	50	50	25	25	50
Asie du Sud	7	0	43	57	14	57	29
Asie du Sud-Est	8	13	63	25	38	63	0
Europe et Caucase	39	10	21	69	13	18	69
Pacifique Sud-Ouest	11	27	64	9	73	18	9
Proche et Moyen-Orient	7	0	86	14	43	57	0

* n = nombre de Rapports nationaux inclus dans l'analyse.

** 0 = zéro, + = faible, ++/+++ = moyen/élevé

dans la sous-région de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, dans la région Pacifique Sud-Ouest et en Asie centrale, les Rapports nationaux indiquent que le niveau actuel des infrastructures et des capacités est très faible ou inexistant (+ ou 0). Par exemple, 33 pour cent des pays d'Asie centrale ont été notés 0 en ce qui concerne l'état des infrastructures et des capacités. Cependant, des pays ayant des conditions plus favorables (++/+++), comme l'Australie dans la région Pacifique Sud-Ouest, peuvent être identifiés. Ces pays ont la possibilité d'assumer le rôle de facilitateurs dans leurs régions respectives.

L'engagement limité des ONG dans la sphère politique et dans la préparation des Rapports nationaux peut s'interpréter comme le signal des limites des capacités organisationnelles au niveau des pays (les ONG simplement n'existent pas) ou

du manque de mécanismes en faveur de leur engagement dans ces processus. Dans presque tous les pays (87 pour cent), il n'existe aucune structure institutionnelle, à l'exception des CCN, ayant pour but de fournir la coordination globale des activités liées aux ressources zoogénétiques. L'importance des CCN est soulignée par les pays ainsi que par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques et d'autres acteurs impliqués dans les processus politiques. Malheureusement, le travail des CCN n'a pas toujours été durable. Selon une enquête conduite en 2004 (FAO, 2004), 65 pour cent des CCN étaient opérationnels à cette période. Les résultats des consultations par messagerie électronique de la FAO organisées à la fin de 2005 (et également le faible niveau de participation à ces activités) suggéraient que ce

TABLEAU 55
 Evaluation des institutions – recherche et connaissance

Région / Fréquence	n*	Recherche [% de pays]			Connaissance [% de pays]		
		0**	+	++/+++	0	+	++/+++
Afrique							
Afrique australe	11	27	73	0	46	55	0
Afrique de l'Est	7	29	43	29	29	57	14
Afrique du Nord et de l'Ouest	24	46	42	13	42	46	13
Amérique du Nord	2	0	0	100	0	0	100
Amérique latine et Caraïbes							
Amérique centrale	9	0	78	22	22	56	22
Amérique du Sud	10	0	30	70	0	50	50
Caraïbes	3	33	0	67	0	33	67
Asie							
Asie centrale	6	17	83	0	33	67	0
Asie de l'Est	4	0	25	75	0	25	75
Asie du Sud	7	14	29	57	14	71	14
Asie du Sud-Est	8	25	50	25	50	25	25
Europe et Caucase	39	5	31	64	5	28	67
Pacifique Sud-Ouest	11	36	55	9	55	36	9
Proche et Moyen-Orient	7	14	71	14	14	71	14

* n = nombre de Rapports nationaux inclus dans l'analyse.

** 0 = zéro, + = faible, ++/+++ = moyen/élevé.

chiffre avait encore baissé. Dans certains pays, même le CN n'est plus en service. La raison de cette situation s'explique souvent par la carence de ressources, fréquemment occasionnée par le manque de prise de conscience sur ce sujet.

Recherche et connaissance

Dans de nombreux pays, les capacités sont absentes non seulement du point de vue organisationnel, mais également au niveau technique et éducatif. Le renforcement des capacités est considéré une priorité dans la plupart des Rapports nationaux. Les institutions nationales de recherche dans le secteur de l'élevage sont généralement présentes dans de nombreux pays, mais la spécialisation sur l'utilisation et la conservation des ressources zoogénétiques est très faible. En fait, un grand nombre de sujets qui travaillent dans ce domaine ont été formés dans d'autres spécialisations (par

ex. vétérinaires) et ont dû se rendre à l'étranger pour avoir une éducation plus approfondie ou une spécialisation sur les ressources zoogénétiques. Les départements universitaires qui s'occupent des animaux d'élevage offrent rarement une formation spécialisée sur la gestion des ressources zoogénétiques.

Même dans les pays où les technologies avancées sont disponibles, la recherche reste souvent isolée ou éloignée des besoins locaux et de la connaissance autochtone. La recherche ne dispose pas non plus de liens étroits au niveau politique, où il faudrait une prise de conscience plus nette pour engendrer un soutien réel à la gestion des ressources zoogénétiques (y compris en termes financiers). L'état et l'accessibilité à la connaissance sur la valeur et l'utilisation des ressources zoogénétiques sont souvent considérés très faibles.

PARTIE 3

TABLEAU 56

Évaluation des institutions – état du développement politique

Région / Fréquence	n*	Prise de conscience sur le sujet [% de pays]			Programmes légaux et politiques [% de pays]			Degré de mise en œuvre [% de pays]		
		0**	+	++/+++	0	+	++/+++	0	+	++/+++
Afrique										
Afrique australe	11	36	55	9	55	36	9	55	46	0
Afrique de l'Est	7	14	57	29	71	14	14	100	0	0
Afrique du Nord et de l'Ouest	24	33	54	13	71	25	4	83	13	4
Amérique du Nord	2	0	0	100	0	50	50	0	0	100
Amérique latine et Caraïbes										
Amérique centrale	9	22	56	22	33	44	22	67	11	22
Amérique du Sud	10	0	50	50	10	50	40	30	20	50
Caraïbes	3	0	33	67	33	33	33	67	0	33
Asie										
Asie centrale	6	33	67	0	50	50	0	83	17	0
Asie de l'Est	4	0	50	50	0	50	50	25	25	50
Asie du Sud	7	14	29	57	14	57	29	43	43	14
Asie du Sud-Est	8	50	25	25	50	25	25	50	25	25
Europe et Caucase	39	8	23	69	10	26	64	13	33	54
Pacifique Sud-Ouest	11	73	18	9	55	36	9	73	18	9
Proche et Moyen-Orient	7	14	71	14	14	86	0	29	71	0

* n = nombre de Rapports nationaux inclus dans l'analyse.

** 0 = zéro, + = faible, ++/+++ = moyen/élevé.

Le tableau 55 indique l'état de la recherche et de la connaissance dans les pays examinés. Certains pays disposent des potentialités leur permettant de jouer un rôle d'initiateurs ou de soutien dans la sous-région ou dans la région (par ex. le Japon et la Chine en Asie). Une plus grande coopération entre les NARS et les autres institutions de recherche est nécessaire si l'on veut réaliser ces avantages potentiels. Le besoin d'une plus grande coopération est reconnu particulièrement dans les Rapports nationaux des pays de l'Amérique latine (par ex. RN Argentine, 2003; RN Colombie, 2003; RN Costa Rica, 2004; RN El Salvador, 2003; RN Uruguay, 2003) et de nombreux pays expriment la volonté de s'engager à un plus haut niveau dans des activités coordonnées.

Les pays en développement surtout expriment le besoin d'assistance technique, particulièrement lorsqu'il faut accroître la production d'élevage par l'utilisation de races importées à haut rendement.

Etat du développement politique: prise de conscience, programmes juridiques et politiques et leur degré de mise en œuvre

La prise de conscience de la valeur de la diversité génétique des animaux est essentielle si l'on veut accroître le profil politique de ce sujet et déterminer les changements institutionnels appropriés. Dans la plupart des pays, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre ces objectifs. La situation est illustrée au tableau 56 qui indique que de nombreux Rapports nationaux

considèrent le degré de prise de conscience très faible. Ceci se reflète dans l'état des politiques et des programmes et dans leur degré de mise en œuvre. Bien que la prise de conscience parmi les acteurs impliqués soit en hausse, cette tendance a rarement progressé jusqu'au niveau politique, comme le faible nombre de politiques mises en œuvre à ce jour l'indique. Pour la plupart des lois promulguées dans le domaine de la santé animale, très peu concernent les programmes ou les politiques de sélection pour la conservation des ressources zoogénétiques.

Les structures institutionnelles et organisationnelles étant encore faiblement développées dans de nombreuses régions, le renforcement des capacités au niveau national et régional dépendra de l'engagement et des réseaux personnels d'individus ou de départements isolés. En outre, si l'on veut accroître la prise de conscience au niveau politique, il faudra absolument souligner le besoin d'un équilibre approprié entre les demandes immédiates pour de races à haut rendement et la conservation des ressources génétiques. De nombreux Rapports nationaux, ainsi que les résultats des consultations régionales organisées par messagerie électronique, indiquent les difficultés que les acteurs impliqués doivent affronter pour surmonter leur isolement et communiquer les arguments en faveur de la conservation à la sphère politique, car ces arguments ont une perspective à long terme. Le besoin d'aide internationale pour surmonter les obstacles structurels ou financiers au niveau national a été souvent exprimé.

Agrégation régionale des évaluations institutionnelles

La figure 43 présente une comparaison régionale de l'état des institutions dans la gestion des ressources zoogénétiques. Les scores des pays sont regroupés au niveau régional (figure 43) et sous-régional (figures 44, 45 et 46 de l'annexe) pour identifier les régions et les sous-régions ayant des conditions plus ou moins favorables. Les figures facilitent également l'identification

des thématiques spécifiques qui requièrent un soutien supplémentaire dans chaque région.

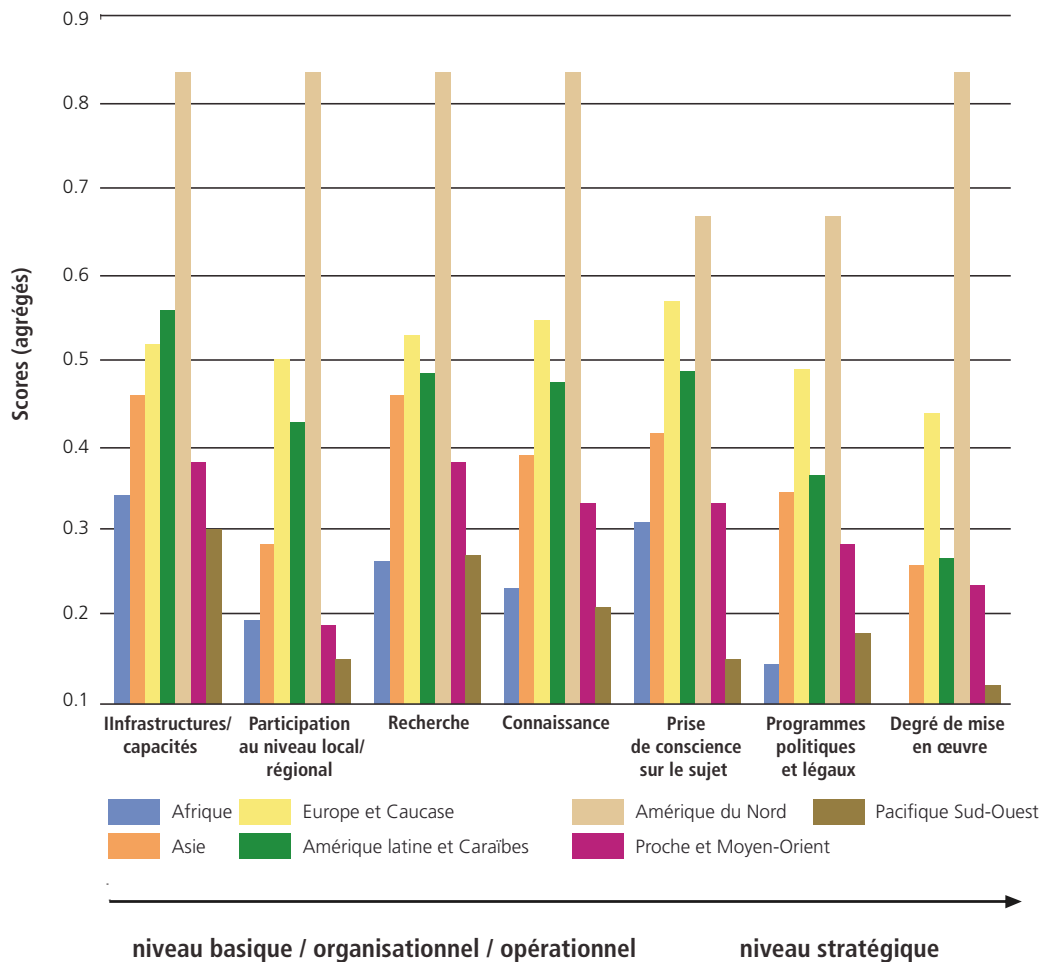
Comme la figure l'indique, seulement en Amérique du Nord, en Europe et Caucase et, dans une certaine mesure, en Amérique latine et Caraïbes, il existe des bases solides pour une action stratégique. Surtout en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, beaucoup d'actions ont déjà été entreprises pour ce qui concerne la formulation et la mise en œuvre de politiques (pour plus de détails sur la législation de l'Union européenne (UE), voir section E: 3.2). En revanche, en Afrique, au Proche et Moyen-Orient et au Pacifique Sud-Ouest, les faiblesses sont évidentes non seulement au niveau stratégique, mais également au niveau basique, opérationnel et organisationnel. La prise de conscience sur la valeur des ressources zoogénétiques et de la diversité biologique en général est largement exprimée dans de nombreux Rapports de l'Amérique latine et Caraïbes, qui soulignent également le caractère régional de ces ressources. Cependant, beaucoup reste à faire dans ces pays comme l'indiquent les scores de 0,38 et 0,27 que la région a atteints respectivement pour l'état des lois et des programmes et l'état de leur mise en œuvre.

Il faudrait également constater quelques différences dans les régions. En Europe et Caucase, de nombreux pays de la zone orientale de la région sont relativement faibles au niveau stratégique et également au niveau basique, organisationnel et opérationnel. Les sous-régions de l'Asie sont aussi assez hétérogènes, l'Asie de l'Est ayant les scores plus élevés que ceux des autres sous-régions asiatiques tous thèmes confondus. Les Rapports nationaux de la sous-région de l'Afrique de l'Est indiquent que la prise de conscience sur le sujet est en hausse, ce qui devrait fournir une base pour des futures actions au niveau stratégique.

La comparaison de la situation des pays (tableau 58 de l'annexe) avec les moyennes des régions et des sous-régions permet d'identifier les pays pouvant jouer le rôle de facilitateurs au niveau régional et sous-régional. Ces suggestions,

PARTIE 3

FIGURE 43
Etat des institutions – comparaison régionale



tirées des Rapports nationaux préparés sur une période de plusieurs années (le premier a été reçu à la FAO en 2002), doivent être considérées avec attention, car les circonstances ont probablement changé et de nouvelles possibilités ou de nouvelles contraintes peuvent avoir pris naissance. Cependant, il est évident que certains pays se trouvent dans une position favorable pour jouer le rôle de facilitateurs. Par exemple, l'Australie s'est offerte, au cours des consultations par messagerie électronique, de soutenir la mise en œuvre de réseaux de coopération régionale. L'Afrique du Sud et le Malawi ont offert leurs

capacités de laboratoire pour la sous-région de l'Afrique australe. De même, certains pays de l'Afrique du Nord ont les potentialités pour assister la recherche sur les ressources zoogénétiques dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Le Japon a joué le rôle de chef de file en finançant un projet de coopération en Asie.

TABLEAU 57

Organisations et réseaux jouant, ou pouvant jouer, un rôle important dans la gestion des ressources zoogénétiques au niveau régional/sous-régional

Région	Réseaux/Organisations	
	Nom	Description
Afrique	ILRI (Institut international de recherches sur l'élevage)	Recherche et formation; centre GCRAI
Afrique australe	SADC (Communauté du développement de l'Afrique australe)	Communauté de développement, partie prenante d'un projet PNUD/FAO sur la gestion des ressources zoogénétiques
	SACCAR (Centre de coordination de la recherche agronomique pour l'Afrique australe)	Réseau de recherche et de formation agricole, actif au niveau politique
Afrique de l'Est	ASARECA (Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale)	Réseau de recherche agricole
	IGAD (Autorité intergouvernementale sur le développement)	Coopération régionale pour le développement global, initialement appelée Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement (IGADD)
Afrique du Nord et de l'Ouest	IRD (Institut de recherche pour le développement, ex-OSTROM)	Projets de recherche et programmes scientifiques sur les relations entre l'homme et l'environnement aux tropiques
	CIRDES (Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide)	Centre de recherche régional, se concentrant sur la recherche épidémiologique et l'application des nouvelles biotechnologies
	CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)	Institut de recherche français pour la recherche agricole, actif dans les pays en développement et les départements français d'outre-mer
	ICARDA (Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches)	Recherche et formation, centre GCRAI
	ACSAD (Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches)	Centre de recherche et de développement agricoles dans le cadre de la Ligue des Etats arabes
Amérique latine et Caraïbes	IICA (Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture)	Coopération régionale pour le développement rural
	ILRI, CIAT (Centre international d'agriculture tropicale)	Recherche et formation, centres GCRAI
	ALPA (Association de l'Amérique latine pour la production animale)	Organisation professionnelle
	FIRC (Fédération internationale des races créoles) ou Fédération hispano-américaine des races autochtones et créoles	Fédération hispano-américaine des races créoles
	CYTED (Red XII-H: réseau hispano-américain)	Réseau pour les ressources zoogénétiques, recherche et formation
Amérique centrale		
Amérique du Sud		
Caraïbes	CARDI (Institut de recherche et développement agricoles des Caraïbes)	Institut sous-régional de recherche et développement agricoles

• suite

PARTIE 3

TABLEAU 57 suite

Organisations et réseaux jouant, ou pouvant jouer, un rôle important dans la gestion des ressources zoogénétiques au niveau régional/sous-régional

Région	Réseaux/Organisations	
	Nom	Description
Asie		
Asie centrale		
Asie de l'Est		
Asie du Sud	ASACR (Association sud-asiatique de coopération régionale)	Plate-forme de coopération sous-régionale favorisant la croissance économique, le progrès social et le développement culturel
Asie du Sud-Est	ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est)	Plate-forme de coopération sous-régionale favorisant la croissance économique, le progrès social et le développement culturel
	ARCBC (Centre régional de l'ANASE pour la conservation de la biodiversité)	Centre d'échange des connaissances, une organisation intergouvernementale de l'ANASE
	ILRI	Recherche et formation, centre GCRAI
Asie/Amérique du Nord/Pacifique Sud-Ouest	ATCWG (Groupe de travail de coopération technique pour l'agriculture)	Forum d'échange d'informations entre les experts techniques et scientifiques, par exemple sur la biotechnologie, la conservation des ressources génétiques, la gestion des ravageurs et l'agriculture durable
	Partie de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique)	
Europe et Caucase	EAAP (Association européenne pour la production animale)	Organisation pour la production animale
	DAGENE (Alliance danubienne pour la conservation génétique dans les espèces animales)	ONG active dans le domaine de la conservation des ressources zoogénétiques
	Nordic Genebank	Banque de gènes
	SAVE (Sauvegarde des variétés agricoles en Europe)	Organisation de référence pour les ONG, active dans la conservation de la biodiversité en agriculture
Pacifique Sud-Ouest	SPC (Secrétariat de la Communauté du Pacifique)	Coopération régionale pour le développement
Proche et Moyen-Orient	ACSAD (Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches)	Centre de recherche et de développement agricole dans le cadre de la Ligue des Etats arabes
	OADA (Organisation arabe pour le développement agricole)	Développement, recherche, formation et rapports sur l'alimentation et l'agriculture dans les Etats arabes
	ICARDA	Recherche et formation, centre GCRAI

Sources: Rapports nationaux et consultations par messagerie électronique.

3.3 Organisations et réseaux ayant un rôle potentiel dans la collaboration sous-régionale, régionale et internationale

Organisations et réseaux sous-régionaux et régionaux

Ce sous-chapitre donne un aperçu des réseaux et des organisations existants au niveau sous-régional et régional mentionnés dans les

Rapports nationaux et au cours des consultations régionales par messagerie électronique (tableau 57). L'état actuel des réseaux pour la gestion des ressources zoogénétiques varie au sein des régions et des sous-régions. En Europe et Caucase, les réseaux au niveau gouvernemental et non gouvernemental sont présents, mais dans d'autres régions la situation est moins favorable. En Asie centrale, aucun réseau n'est mentionné, ce qui est expliqué dans les Rapports nationaux

de cette sous-région par le collapse des structures suite à la chute de l'Union soviétique (voir, par exemple, le Rapport national du Kirghizistan, 2003). Les réseaux concentrés sur les ressources zoogénétiques existent également dans les sous-régions Afrique de l'Est et Afrique australe et entre les pays de cette sous-région. Cependant, aucun réseau n'est mentionné pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest, qui est une sous-région hétérogène avec une longue histoire de conflits. En Amérique du Sud et centrale, il existe un réseau de base qui englobe également l'Espagne. Les deux pays de l'Amérique du Nord mentionnent la coopération avec l'Amérique latine et Caraïbes, mais aucun réseau spécifique n'est indiqué.

La base commune de nombreux réseaux est représentée par la recherche, dont une partie est la recherche sur les ressources zoogénétiques. L'accent sur la recherche se traduit par les rares propositions concrètes présentées dans les Rapports nationaux pour des réseaux internationaux. Si ces propositions sont exposées (par ex. RN Argentine, 2003; RN Uruguay, 2003; RN Japon, 2003), elles sont principalement liées à l'établissement de «centres de compétence» sous-régionaux couvrant des domaines comme la recherche ou la formation sur des races ou des méthodologies spécifiques.

Les réseaux conçus exclusivement pour les ressources zoogénétiques sont rares. De plus, seul un nombre limité de réseaux et d'organisations se concentrent sur le sujet ou mettent en place des activités et des programmes dans ce domaine, comme l'Association européenne pour la production animale (EAAP), la Fondation SAVE (Sauvegarde des variétés agricoles en Europe), l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD), la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) et le Centre de coordination de la recherche agronomique pour l'Afrique australe (SACCAR). Cependant, dans les Rapports nationaux, certains autres réseaux sont considérés pertinents pour la mise en valeur des animaux d'élevage. Il

s'agit le plus souvent de réseaux économiques¹. Ces organisations fournissent une plate-forme pour la création de réseaux dans le domaine des ressources zoogénétiques.

Il faudrait également constater que la croissance de la prise de conscience sur la valeur des ressources zoogénétiques provient du processus de mondialisation, du commerce international des animaux et des produits d'origine animale, et des accords internationaux de commerce (voir, par exemple RN Cuba, 2003; RN Inde, 2004; RN Malaisie, 2003; RN Suisse, 2002; RN Tonga, 2005; et RN Zambie, 2003). Ces développements, comme l'indiquent les Rapports nationaux, ont motivé la création des réseaux liés à la production animale, mais ils n'ont pas encore mis en place des actions concrètes spécifiques pour les ressources zoogénétiques.

Un autre point à souligner est le degré différent des activités au sein des rares réseaux existants. Les Rapports nationaux ne fournissent pas beaucoup d'indications sur le rôle des différents réseaux et organisations dans la gestion des ressources zoogénétiques ou leurs actions concrètes. De plus, d'autres réseaux existent, mais ils ne sont pas mentionnés dans les Rapports nationaux². Ainsi, les informations disponibles ne fournissent

¹ Par exemple: le Marché commun du Sud (MERCOSUR), en Amérique latine; la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), en Afrique; la Communauté des Caraïbes (CARICOM), aux Caraïbes; les pays D-8, un organisme de coopération pour le développement entre Bangladesh, Egypte, Indonésie, Malaisie, Nigeria, Pakistan, République islamique d'Iran et Turquie; et l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et son Groupe de travail pour la coopération technique agricole (ATCWG).

² Par exemple, aucun Rapport national de la région Afrique n'a mentionné les deux réseaux de recherche et développement: FARA (Forum de recherche agricole en Afrique) et CORAF/ WECARD (Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole/West and Central African Council for Agricultural Research and Development). Un autre exemple d'institution qui n'a pas été mentionnée dans les Rapports nationaux est le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) qui, en 2003, a organisé un cours de formation avancée sur la conservation et la gestion des ressources zoogénétiques.

PARTIE 3

qu'un point de départ pour l'identification des organisations et des réseaux pouvant coordonner les futures actions.

La coopération devrait être une conséquence logique des ressources partagées. Dans les Rapports nationaux, la coopération régionale est souvent considérée une nécessité et plusieurs pays expriment la volonté d'y participer. Cependant, les exemples d'activités concrètes sont rares. Plusieurs facteurs historiques différents sont à la base des carences de la coopération dans certaines sous-régions. Les Rapports nationaux de certains pays de l'Europe du Sud-Est présentent quelques problèmes auxquels ils sont confrontés. Les organisations et les réseaux internationaux peuvent être les facilitateurs et les médiateurs dans les cas où la coopération bilatérale ou régionale est freinée.

Dans presque toutes les régions, on constate la carence d'acteurs clés ayant les capacités de gérer un Centre de coordination régional pour la gestion des ressources zoogénétiques. A présent, seul le Centre de coordination régional européen est en fonction, tandis que l'ancien Centre de la région Asie est fermé. Dans les Rapports nationaux ou lors des consultations régionales par messagerie électronique, quelques rares organisations potentiellement hôtes ont été mentionnées, par exemple, dans la sous-région Afrique de l'Est, l'ASARECA (Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale) et l'IGAD et, dans la sous-région Afrique australe, la SADC et la SACCAR.

Organisations et réseaux internationaux

A part le réseau mondial des Coordonnateurs nationaux de la FAO et d'autres acteurs (inscrits au forum de discussion DAD-Net³), il n'existe aucun réseau international spécialisé dans la gestion des ressources zoogénétiques. Cependant, certaines organisations s'occupant du développement de l'élevage ont incorporé dans leurs programmes des aspects de la gestion des ressources zoogénétiques.

L'Association mondiale de zootechnie (AMZ) et ses organisations membres sont un exemple de réseau international, bien que la couverture mondiale ne soit pas encore atteinte. Les organisations qui s'occupent de certains aspects spécifiques de la gestion des ressources zoogénétiques (par ex. l'enregistrement des animaux), comme le Comité international pour le contrôle des performances en élevage (CICPE) ou le Service international d'évaluation des taureaux (INTERBULL), sont également citées dans les Rapports nationaux comme acteurs au plan mondial. Les ONG, comme Rares Breeds International (RBI) et la Ligue des peuples pasteurs (LPP), peuvent jouer un rôle important dans le processus de prise de conscience au niveau local, national et international. Cependant, leur impact (et celui des activités de formation) est limité par le manque de ressources financières et humaines. Dans le cadre du processus de préparation du Rapport, les organisations gouvernementales et non gouvernementales devaient indiquer leur engagement dans le domaine des ressources zoogénétiques. Cependant, les réponses à cette question ont été limitées et seulement les rapports de quatre organisations non gouvernementales internationales, de trois organisations intergouvernementales et de deux organisations de recherche ont été reçus. Trois autres organisations ont déclaré qu'aucune activité liée aux ressources zoogénétiques n'avait été encore entreprise. Un tableau résumant les réponses de ces organisations est présenté à l'annexe de cette section (tableau 61) et les rapports sont disponibles à l'annexe de *L'état des ressources zoogénétiques dans l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (CD-ROM joint). Ce faible niveau de réponses indique probablement le manque de prise de conscience sur les ressources zoogénétiques non seulement dans les programmes nationaux, mais également au plan international.

Les institutions du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) jouent un rôle central en matière d'activités de recherche et de formation au niveau international. Les centres ayant des programmes de recherche sur les ressources zoogénétiques sont l'Institut

³ courrier électronique: DAD-Net@fao.org

international de recherche sur l'élevage (ILRI) et le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA). Le Programme sur les ressources génétiques à l'échelle du système GCRAI (SGP), basé à l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI) établit des liens entre les programmes et les activités sur les ressources génétiques de tous les centres du GCRAI, englobant les secteurs des cultures, de l'élevage, des forêts et des eaux. Il est surprenant de constater que les centres GCRAI ne jouent pas un rôle important dans les Rapports nationaux. Ils sont mentionnés comme des acteurs stratégiques, mais certains pays soulignent leur manque de connexion avec les besoins et les structures au niveau national.

Presque tous les Rapports nationaux des pays de développement ou des pays en transition mentionnent une forte demande en banques de gènes utiles à la conservation *ex situ*. Les centres du GCRAI, sous les auspices de la FAO, gèrent le «Réseau international de collections *ex situ*» et le Réseau d'information à l'échelle du système sur les ressources génétiques (SINGER) concentré jusqu'à présent sur les ressources phytogénétiques. Le rapport fourni par le GCRAI dans le cadre du processus de préparation du Rapport mentionne que:

«ILRI in collaboration with relevant international and national agencies is developing an active programme aiming to conserve AnGR, with a focus on in situ conservation, but also looking into the role of other approaches to conservation, such as ex situ in vivo and in vitro (l'ILRI, en collaboration avec les organismes internationaux et nationaux pertinents, est sur le point de développer un programme en faveur de la conservation des ressources zoogénétiques, avec une attention particulière pour la conservation in situ, mais étudiant également le rôle d'autres approches en matière de conservation, comme la conservation ex situ in vivo et in vitro)».

Les avancées technologiques, la réduction des coûts et les changements des pressions sur la diversité impliquent une réévaluation du rôle de la technologie *in vitro* comme moyen de conservation des ressources zoogénétiques.

Même si les institutions internationales de recherche et de développement sont actives dans le domaine des ressources zoogénétiques, il existe un besoin urgent d'autres investissements. Ceci est souligné par le rapport préparé pour le Conseil scientifique du GCRAI:

«The needs for future CGIAR activities in FanGR [farm animal genetic resources] identified throughout this report focus more on filling particular urgent needs rather than obtaining a better balance of activities across the broad spectrum of characterisation, conservation and utilisation. Examples, ... include: a substantial commitment and clear role in development of policy and regulatory frameworks for management of farm animal genetic resources; a detailed assessment and possible active role in in vitro conservation of farm animal genetic resources; a clear and focused program on sustainable methods of genetic improvement of farm animal genetic resources" (Gibson et Pullin, 2005, p. 37) (Les besoins d'activités futures du GCRAI en matière de ressources génétiques des animaux domestiques identifiés dans ce rapport se concentrent davantage sur la satisfaction de certains besoins urgents que sur l'obtention d'un meilleur équilibre des activités mises en place dans le vaste domaine de la caractérisation, de la conservation et de l'utilisation. Par exemple : un engagement considérable et un rôle clair dans l'élaboration des cadres politiques et réglementaires pour la gestion des ressources génétiques des animaux domestiques; une évaluation détaillée et un rôle actif dans la conservation in vitro des ressources génétiques des animaux

PARTIE 3

domestiques; un programme clair et concentré sur les méthodes durables d'amélioration génétique des ressources génétiques des animaux domestiques)».

De plus, les Rapports nationaux mentionnent une forte demande en réseaux d'informations et banques de données, au niveau régional et international. Le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques de la FAO (DAD-IS) et le Système d'information sur les ressources génétiques des animaux domestiques de l'ILRI (DAGRIS) sont mis en lumière dans presque la moitié des Rapports nationaux et considérés des instruments utiles dans la gestion des informations, même si d'autres améliorations sont nécessaires (Consultation par messagerie électronique Australie, RN Malaisie, 2003). Pour un système comme DAD-IS, l'interactivité de la banque de données⁴ revêt une grande importance car elle permet aux fournisseurs de données de s'approprier le système. L'importance de ces systèmes interactifs, par conséquent, n'est pas seulement liée à la gestion des données, mais également au processus de motivation et de prise de conscience. Des efforts ont été entrepris pour atteindre l'harmonisation entre les banques mondiales de données européennes et celles de la FAO (voir cadre 69). Une autre ressource est l'Agro Web, un portail d'Internet auquel participent plus de 25 pays en Europe et Caucase. Cependant, au

⁴ DAD-IS:3 fait partie d'un réseau mondial de systèmes d'information. Le réseau permet à DAD-IS de la FAO de se connecter aux bases de données régionales – comme EFABIS (Système d'information européen sur la biodiversité des animaux), successeur de l'EAAP-AGDB (Association européenne de production animale – Banque de données des ressources zoogénétiques) disponible à l'adresse Internet <http://efabis.tzv.fal.de/> – et aux bases de données nationales des pays. Le réseau mondial donne la possibilité de divulguer automatiquement les données publiques présentes dans le réseau – favorisant la communication et la disponibilité des informations à tous les niveaux. Les pays peuvent choisir d'établir leurs propres systèmes d'information nationaux basés sur Internet, dans lesquels rentrer les informations sur les ressources zoogénétiques du pays. Les pays peuvent autrement utiliser les systèmes mondiaux ou régionaux.

Cadre 23 Suggestions en faveur du renforcement des structures nationales

Dans la mesure du possible, les Coordonnateurs nationaux (CN) devraient devenir des professionnels se consacrant à plein temps à la gestion des ressources zoogénétiques. Ils pourraient ainsi dédier le temps nécessaire à la coordination des activités au niveau de pays et à une étroite coopération avec les acteurs pertinents. Des ressources financières adéquates devraient être mises à disposition des CN. Les expériences de certains pays indiquent que les résultats du financement sont meilleurs lorsque la gestion des ressources zoogénétiques est intégrée aux plans et aux programmes de travail annuels de l'institution hôte. D'autres acteurs clés, comme les entreprises de sélection, les organisations de recherche et de formation, les ONG et les représentants des organisations communautaires sont également des sources potentielles de fonds. Ces possibilités sont évidemment différentes selon les pays.

En plus du soutien financier, les CN ont besoin de l'appui de structures nationales organisées ayant des fonctions et des rôles clairement définis. Les compétences techniques nécessaires pour mettre en œuvre ces fonctions doivent être disponibles. Les points focaux à niveau régional et mondial peuvent fournir un appui dans ce secteur, mais la formation pour le renforcement des ressources humaines au niveau de pays est souvent une priorité. Il faudrait faire des efforts pour accroître la prise de conscience sur l'importance des ressources zoogénétiques au niveau gouvernemental. L'inclusion des actions prioritaires pour la gestion des ressources zoogénétiques aux plans d'action des gouvernements en matière de lutte contre la pauvreté et de sécurité alimentaire est un moyen qui peut favoriser une coopération plus étroite entre les CN et les autres ministères.

Source: extrait de S. Moyo (2004). *Strengthening national structures for the management of farm animal genetic resources – (contributions from a National Coordinator)*. Document de travail préparé pour la FAO.

moment de cette analyse, tous les pays membres n'avaient pas mis à jour leurs pages, et ce portail n'est mentionné dans aucun Rapport national.

4 Conclusions

L'analyse, qui a été principalement basée sur les évaluations des pays, indique que dans la plupart des régions de la planète, la situation institutionnelle et structurelle au niveau national, régional et international ne soutient pas toujours l'utilisation durable et la conservation des ressources zoogénétiques. Les ressources zoogénétiques ne représentent pas un thème prioritaire dans la plupart des environnements politiques nationaux, régionaux et internationaux. L'importance des ressources zoogénétiques pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté n'est pas complètement reconnue, ce qui se reflète dans le faible niveau de prise de conscience sur ce sujet rencontré dans de nombreux pays et dans son inclusion limitée aux programmes internationaux et au travail des organisations internationales.

Les possibilités de spécialisation en matière de conservation ou d'utilisation des ressources zoogénétiques sont limitées, et l'attention consacrée à ce thème augmente lentement dans les programmes des universités et des centres de recherche. Le milieu de provenance de nombreux opérateurs travaillant dans ce domaine indique clairement cette situation. Des infrastructures et des ressources techniques adéquates sont également nécessaires pour disposer d'une gestion efficace des ressources zoogénétiques, mais elles sont souvent absentes ou inutilisées. La recherche semble irrégulière et isolée des processus politiques.

Les cadres légaux, les politiques et les programmes de développement axés sur les ressources zoogénétiques sont souvent absents tout comme les institutions de base pour la caractérisation, l'inventaire et la surveillance, et les structures favorisant la coopération nationale

et internationale. Même si les réseaux de coopération existent, des efforts supplémentaires sont souvent nécessaires pour les rendre opérationnels ou établir des nouvelles structures de coopération.

Les raisons de cette situation sont multiples. Parmi ces raisons, les Rapports nationaux et les résultats des consultations régionales par messagerie électronique mettent l'accent sur la nécessité de l'éducation technique et d'une perspective à court terme des politiques du secteur de l'élevage axées sur le besoin immédiat d'accroître le rendement. Les avantages d'un investissement dans la conservation et l'utilisation des ressources zoogénétiques ne sont souvent atteints qu'à long terme et sont associés à un certain degré d'incertitude. Il est par conséquent difficile de communiquer au niveau politique ce besoin d'investissements pour la gestion des ressources zoogénétiques. Le secteur commercial, qui dispose souvent des moyens financiers nécessaires pour soutenir les activités de conservation, est difficile à intégrer aux programmes de gestion des ressources zoogénétiques. Par exemple, peu de pays ont réussi à inclure les acteurs du secteur commercial aux CCN ou à la préparation des Rapports nationaux. Il ne s'agit probablement pas de conflit d'intérêts, mais simplement du manque d'intérêts partagés. Les objectifs des opérateurs du secteur commercial sont la rentabilité à court terme et l'intérêt sur une gamme limitée de races d'animaux d'élevage qui peut atteindre des hauts rendements dans les unités de production à grande échelle. Si l'on veut avoir une plus grande intégration du secteur commercial, il faut démontrer l'importance des activités de conservation financées par le secteur public en matière d'amélioration de la rentabilité et d'assurance à plus long terme. Une coopération potentielle pourrait se faire par le partage du matériel génétique de «faible valeur», cryoconservé par les entreprises d'insémination artificielle du secteur privé, avec les programmes nationaux.

PARTIE 3

Dans de nombreux pays, les ONG nationales intéressées et actives dans la gestion des ressources zoogénétiques sont apparemment absentes et si elles sont présentes, comme en Inde⁵, souvent elles n'ont pas participé aux CCN ou à la préparation des Rapports nationaux ou des rapports sur l'état de la diversité des ressources zoogénétiques. Seulement en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Australie, l'implication des ONG est plus marquée. Dans certains pays, les sociétés nationales pour les races rares fournissent une contribution importante aux efforts de conservation. Cependant, il est clair que d'autres efforts doivent être entrepris par les pays et par la communauté internationale, si l'on veut renforcer l'engagement de tous les acteurs dans la gestion des ressources zoogénétiques.

La conservation *ex situ* est souvent onéreuse et, dans la plupart des pays, ne peut pas s'entreprendre sans l'appui international. Le problème principal pour la conservation *in situ* est représenté par l'hétérogénéité des utilisateurs des ressources zoogénétiques et l'état fragile des systèmes de production dans lesquels sont gérées de nombreuses races menacées. Par exemple, les Rapports nationaux de la République tchèque (2003)⁶ et de la Bulgarie (2004) indiquent que les races locales à faible rendement sont de plus en plus élevées uniquement par les vieux fermiers. A la fin de leur vie de travail, l'élevage de ces races disparaîtra également, à moins de mettre en place des actions en faveur de leur utilisation. Dans les pays où les bovins sont largement élevés par les pasteurs nomades, les changements des conditions économiques, écologiques et politiques menacent leur existence et limitent ainsi les possibilités de mise en œuvre de mesures de conservation *in situ*. L'établissement d'un

environnement institutionnel capable de réagir à ces problèmes est déjà difficile au niveau national, mais ce défi est encore plus important au niveau international. La coopération internationale doit donc intervenir si l'on veut surmonter les obstacles structurels ou financiers au niveau national. Par conséquent, il est extrêmement urgent que des structures nationales et régionales soient en place pour soutenir l'utilisation durable et la conservation des ressources zoogénétiques.

Les CCN, établis au cours du processus de préparation des Rapports nationaux, soutiennent le travail des CN. Les comités devraient être maintenus et/ou développés sous forme de mécanisme visant à impliquer tous les acteurs et à mettre en œuvre des actions coordonnées. L'établissement des points focaux dans les régions et les sous-régions est un pas important vers la coordination des activités transfrontières. Des réseaux régionaux et sous-régionaux forts, soutenus par des partenaires de développement, sont importants pour garantir l'amélioration continue des capacités et des institutions de gestion des ressources zoogénétiques. Cependant, ces réseaux ne sont pas encore assez développés et la coopération est freinée non seulement par le manque de prise de conscience sur ce sujet, mais également par le manque de relations entre certains pays.

Dans le domaine de la recherche et de la connaissance, les NARS sont les acteurs clés au niveau de pays. Les Rapports nationaux indiquent le manque de liens entre les NARS et les centres GCRAI, ce qui représente une autre lacune structurelle importante. De plus, les ressources zoogénétiques ne figurent pas dans les priorités des activités des NARS ou du GCRAI et le renforcement de la prise de conscience est nécessaire. La même affirmation est vraie pour la communauté internationale de donateurs car, surtout dans les pays en développement, les infrastructures (par ex. pour l'inventaire et la surveillance des ressources zoogénétiques) sont faibles et une plus grande implication de la communauté des donateurs est nécessaire.

⁵ En Inde, plusieurs ONG comme ANTHRA (une organisation de femmes vétérinaires), LPPS (Lokhit Pashu PalakF Sansthan) et SEVA sont présentes.

⁶ Suite à la préparation du Rapport national, la République tchèque a modifié sa Loi sur l'élevage pour y ajouter les questions relatives aux ressources zoogénétiques, particulièrement pour mettre en œuvre un système de surveillance et un mécanisme de réaction basés sur un régime d'aides.

Les Rapports nationaux et les consultations régionales par messagerie électronique indiquent toutefois que le processus de préparation de *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* a donné naissance à certains développements dans la gestion des ressources zoogénétiques. La prise de conscience, fondamentale pour le changement politique et institutionnel, est en croissance dans la plupart des pays et de nouveaux réseaux sont en voie de création.

Références

FAO. 2004. *Strengthening national structures for the management of farm animal genetic resources – results of a questionnaire survey*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Dixième session, Rome, 8–12 novembre 2004.

Gibson, J. et Pullin, R. 2005. *Conservation of livestock and fish genetic resources: joint report of two studies commissioned by the CGIAR Science Council*. Rome. CGIAR Science Council Secretariat. (disponible à l'adresse Internet http://www.sciencecouncil.cgiar.org/fileadmin/user_upload/sciencecouncil/Reports/AnFiGR_study_report.pdf).

RN (nom du pays). année. *Rapport national sur l'état des ressources zoogénétiques* (disponible dans la bibliothèque de DAD-IS à l'adresse Internet <http://www.fao.org/dad-is/>).

PARTIE 3

Annexe**Notes au tableau 53****Liste des critères pris en considération pour l'attribution des scores à chaque thème:*****Infrastructures et capacités***

- Etat, tel que décrit dans les Rapports nationaux.
- Etat, tel que détaillé au tableau 4.7 des Rapports nationaux (voir section A: 2 pour la description des contenus de ce tableau).

Participation des acteurs impliqués au niveau local/régional

- Etat, tel que décrit dans les Rapports nationaux.
- Mécanismes en place pour la participation et l'intégration des acteurs; participation à la préparation des Rapports nationaux, aux CCN ou à d'autres structures (qui a quel rôle et quelle autorité), degré d'organisation et influence sur la mise en place des politiques.
- Existence de structures décentralisées ou centralisées (décrite dans les Rapports nationaux).

Recherche

- Etat de la recherche, telle que décrite dans les Rapports nationaux (capacités, nombre d'institutions, niveau de spécialisation en matière de ressources zoogénétiques, priorités, focalisation de la recherche dans le pays).
- Rôle/importance de la recherche sur les différents aspects des ressources zoogénétiques, tels que décrits aux tableaux 4.6 – 4.9 des Rapports nationaux (voir section A: 2 pour la description des contenus de ces tableaux).
- Participation des instituts de recherche aux CCN, à la rédaction des rapports et à d'autres structures nationales/internationales.

Connaissance

- Etat et efficacité des services de vulgarisation pour les ressources zoogénétiques, tels que décrits dans les Rapports nationaux.
- Etat et accessibilité de la connaissance (autochtone), tels que décrits dans les Rapports nationaux.
- Besoins prioritaires, tels que décrits au tableau 4.9 des Rapports nationaux (voir section A: 2 pour la description des contenus de ce tableau).

Prise de conscience

- Etat, tel que décrit dans les Rapports nationaux (priorités, focalisation des politiques).
- Rôle des différents acteurs impliqués dans la législation (tableau 4.7 des Rapports nationaux – voir section A: 2 pour les détails de ce tableau).

Lois et programmes politiques

- Nombre et état des lois, des programmes, tels que décrits dans les Rapports nationaux (chapitre sur la situation, les institutions et les programmes légaux).

Niveau de mise en œuvre

- Niveau de mise en œuvre des lois et des programmes, tel que décrit dans les Rapports nationaux (chapitre sur la situation, les institutions et les programmes légaux).

FIGURE 44

Etat des institutions – comparaison sous-régionale pour l'Afrique

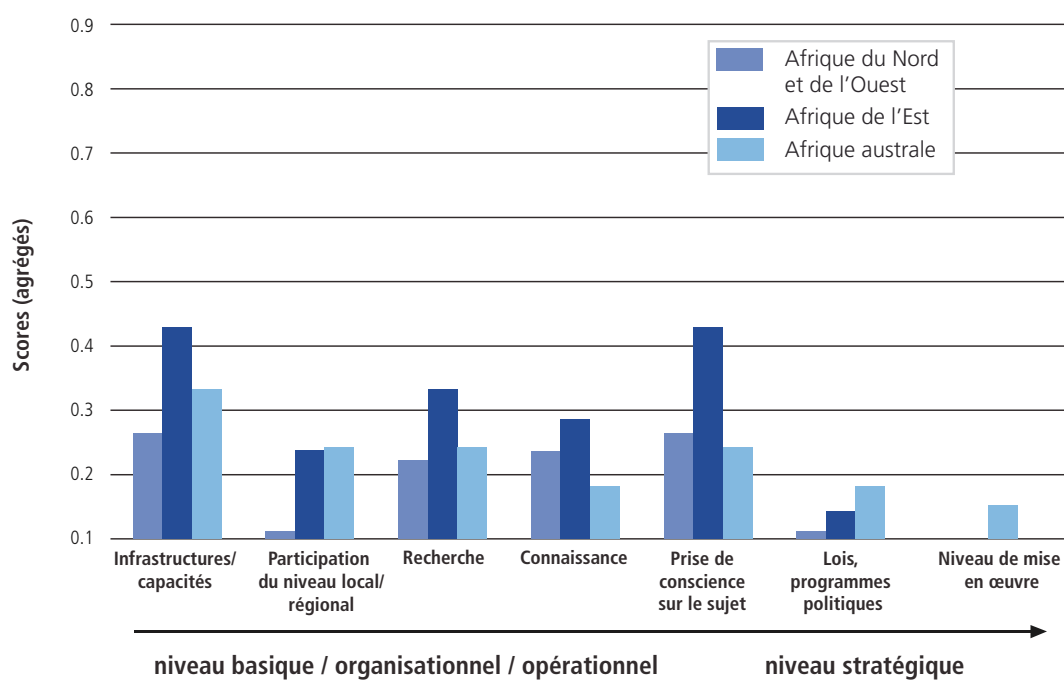
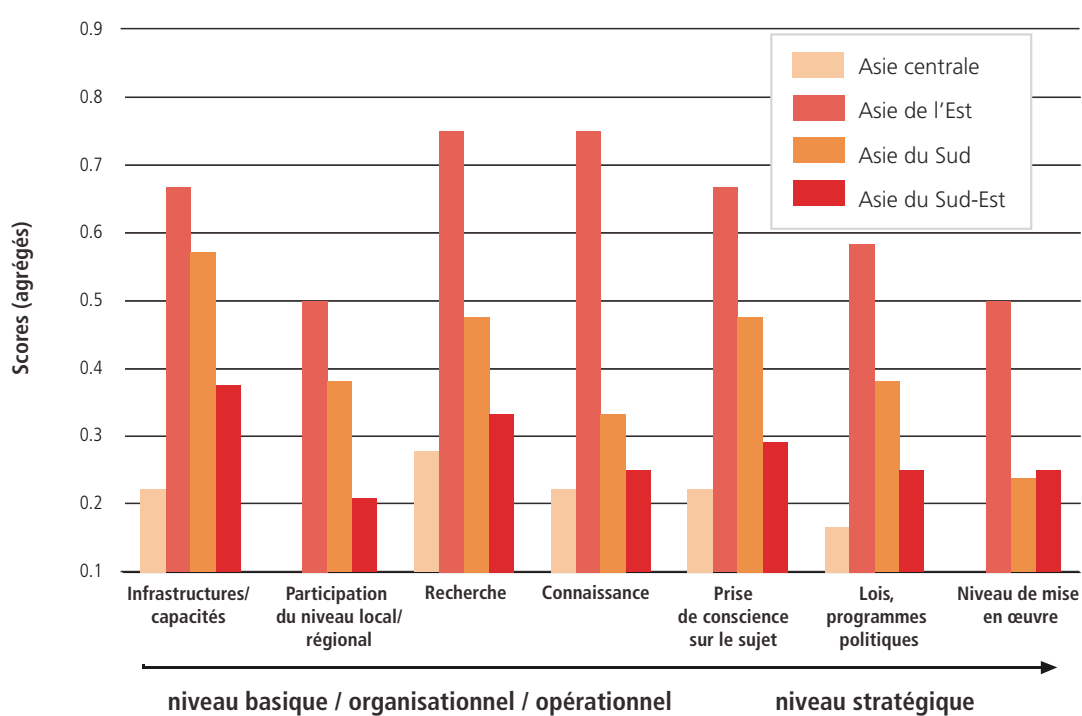


FIGURE 45

Etat des institutions – comparaison sous-régionale pour l'Asie



PARTIE 3

FIGURE 46

Etat des institutions – comparaison sous-régionale pour l'Amérique latine et Caraïbes

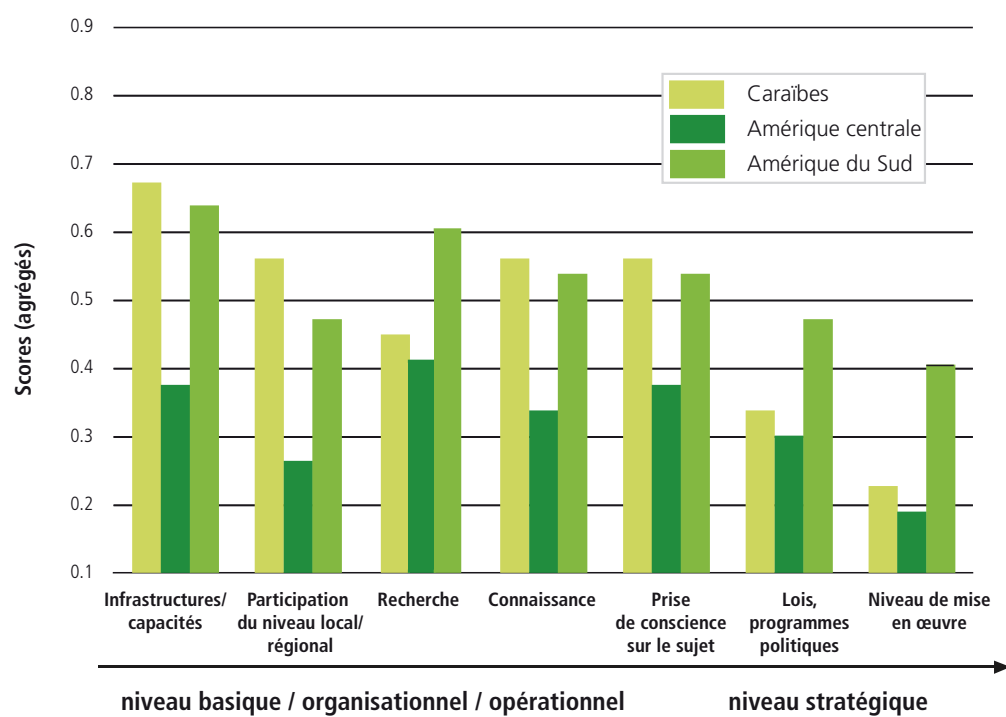


TABLEAU 58

Évaluation des institutions au niveau de pays

Sous-région/ Pays	Recherche	Connaissance	Prise de conscience sur le sujet	Infrastructures/ Capacités	Participation au niveau local/ régional	Lois, programmes politiques	Niveau de mise en œuvre
Afrique							
Afrique australe							
Angola	+	0	0	+	0	0	0
Comores	0	0	0	0	0	0	0
Botswana	+	+	++	++	++	+	+
Lesotho	0	0	+	+	++	+	+
Madagascar	+	+	+	+	0	++	+
Malawi	+	+	+	+	+	+	+
Maurice	+	0	0	+	+	+	+
Mozambique	+	+	+	+	+	0	0
Swaziland	+	+	+	++	+	0	0
Zambie	+	+	+	0	0	0	0
Zimbabwe	0	0	0	+	0	0	0
Afrique de l'Est							
Burundi	0*	0*	+	0*	0*	0*	0
Erythrée	0	+	0	+	+	0	0
Ethiopie	+	+	+++	+	+	0	0
Kenya	++	++	+	+++	+	+	0
Ouganda	+	+	++	+	+	++	0
République-Unie de Tanzanie	++	+	+	++	+	0	0
Rwanda	+	0	+	+	0	0	0

*Les chiffres de ce tableau sont basés sur l'analyse des informations présentées dans les Rapports nationaux reçus par la FAO entre 2002 et 2005. La situation dans certains pays peut avoir changé après la présentation du Rapport national. Après la révision de la première ébauche de *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, effectuée par les pays entre décembre 2006 et janvier 2007, le Burundi a indiqué que la situation du pays en ce moment serait mieux représentée si 0 était remplacé par + dans ces colonnes.

• suite

PARTIE 3

TABLEAU 58 suite

Évaluation des institutions au niveau de pays

Sous-région/ Pays	Recherche	Connaissance	Prise de conscience sur le sujet	Infrastructures/ Capacités	Participation au niveau local/ régional	Lois, programmes politiques	Niveau de mise en œuvre
Afrique du Nord et de l'Ouest							
Algérie	+	++	+	+	0	0	0
Bénin	0	0	0	+	+	0	0
Burkina Faso	+	+	0	+	0	0	0
Cameroun	+	+	++	+	0	0	+
Cap-Vert	0	0	0	0	0	0	0
Congo	+	+	+	+	0	0	0
Côte d'Ivoire	+	+	++	+	+	++	++
Gabon	0	0	0	0	0	0	0
Gambie	0	+	+	+	0	0	0
Ghana	+	+	+	+	++	+	0
Guinée	+	+	+	+	0	0	0
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0	0
Guinée équatoriale	0	0	+	0	0	0	0
Mali	+	+	+	+	0	+	0
Mauritanie	0	0	0	0	0	0	0
Niger	++	++	++	++	+	+	+
Nigeria	++	+	+	+	0	+	+
République centrafricaine	0	0	+	+	+	+	0
République démocratique du Congo	0	0	0	++	0	0	0
Sao Tomé-et-Principe	0	0	+	0	0	0	0
Sénégal	+	+	+	+	+	+	0
Tchad	0	0	0	0	0	0	0
Togo	+	+	+	+	+	0	0
Tunisie	++	++	+	+	0	0	0
Amérique du Nord							
Canada	++*	++	++	++*	++	+	++*
Etats-Unis d'Amérique	+++	+++	++	+++	+++	+++	+++

• suite

TABEAU 58 suite

Évaluation des institutions au niveau de pays

Sous-région/ Pays	Recherche	Connaissance	Prise de conscience sur le sujet	Infrastructures/ Capacités	Participation au niveau local/ régional	Lois, programmes politiques	Niveau de mise en œuvre
Amérique latine et Caraïbes							
Amérique centrale							
Costa Rica	++	++	++	++	++	+	++
Cuba	+	+	+	+	+	++	+
El Salvador	+	0	+	+	0	0	0
Guatemala	+	+	+	+	+	+	0
Haïti	+	0	0	0	0	0	0
Honduras	+	+	0	+	0	0	0
Mexique	++	++	+++	++	++	++	++
Nicaragua	+	+	+	+	+	+	0
République dominicaine	+	+	+	+	0	+	0
Amérique du Sud							
Argentine	++	+	+	++	+	+	+
Bolivie	+	+	+	+	+	0	0
Brésil	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++
Chili	++	++	++	+++	+	++	++
Colombie	++	++	+	++	+	+	++
Equateur	+	+	+	+	++	+	0
Paraguay	+	+	+	+	+	+	0
Pérou	++	++	++	++	++	++	++
Uruguay	++	++	++	++	+	++	++
Venezuela (République bolivarienne du)	++	+	++	++	+	+	+
Caraïbes							
Barbade	0	+	+	+	+	+	0
Jamaïque	++	++	++	+++	+++	++	++
Trinité-et-Tobago	++	++	++	++	+	0	0

*Les chiffres de ce tableau sont basés sur l'analyse des informations présentées dans les Rapports nationaux reçus par la FAO entre 2002 et 2005. La situation dans certains pays peut avoir changé après la présentation du Rapport national. Après la révision de la première ébauche de *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, effectuée par les pays entre décembre 2006 et janvier 2007, le Canada a indiqué que la situation du pays en ce moment serait mieux représentée si ++ était remplacé par +++ dans ces colonnes.

• suite

PARTIE 3

TABLEAU 58 suite

Évaluation des institutions au niveau de pays

Sous-région/ Pays	Recherche	Connaissance	Prise de conscience sur le sujet	Infrastructures/ Capacités	Participation au niveau local/ régional	Lois, programmes politiques	Niveau de mise en œuvre
Asie							
Asie centrale							
Iran (République islamique d')	+	+	+	0	0	+	0
Kazakhstan	0	0	0	0	0	0	0
Kirghizistan	+	+	+	+	0	+	0
Ouzbékistan	+	+	0	+	0	+	+
Tadjikistan	+	+	+	+	+	0	0
Turkménistan	+	0	+	+	0	0	0
Asie de l'Est							
Chine	+++	+++	+++	+++	0	+++	+++
Japon	+++	+++	+++	+++	+++	++	++
Mongolie	++	++	+	+	++	+	+
République de Corée	+	+	+	+	+	+	0
Asie du Sud							
Bangladesh	++	++	++	+	+	+	+
Bhoutan	++	+	++	++	++	++	+
Inde	++	+	++	+++	+	++	++
Maldives	0	0	0	+	0	0	0
Népal	+	+	++	+	+	+	0
Pakistan	++	+	+	++	+	+	0
Asie du Sud-Est							
Cambodge	0	0	0	0	0	0	0
Indonésie	+	+	+	+	+	+	+
Malaisie	++	++	++	++	+	++	++
Myanmar	+	0	0	+	0	0	0
Papouasie- Nouvelle-Guinée	0	0	0	+	0	0	0
Philippines	+	+	+	+	+	+	+
République démocratique populaire lao	+	0	0	+	+	0	0
Viet Nam	++	++	+++	++	+	++	++

• suite

TABLEAU 58 suite

Évaluation des institutions au niveau de pays

Région/Pays	Recherche	Connaissance	Prise de conscience sur le sujet	Infrastructures/ Capacités	Participation au niveau local/ régional	Lois, programmes politiques	Niveau de mise en œuvre
Europe et Caucase							
Albanie	+	+	+	+	0	+	+
Allemagne	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
Arménie	+	+	+	+	+	+	+
Azerbaïdjan	0	+	++	+	+	+	+
Belgique	+++	+++	+++	+++	+++	++	++
Bélarus	+	++	++	++	++	++	++
Bosnie-Herzégovine	0	0	0	+	+	0	0
Bulgarie	++	++	++	++	+	++	+
Croatie	++	++	+*	+*	+*	+*	+
Chypres	+	+	0	0	0	0	0
Danemark	++	++	+++	+++	++	++	++
Espagne	+++	+++	+++	+++	++	+++	+++
Estonie	++	++	+	++	++	++	+
Ex-République yougoslave de Macédoine	+	+	+	0	0	0	0
Fédération de Russie	++	++	++	++	++	++	++
Finlande	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++
France	+++	+++	+++	+++	+++	+++	++
Géorgie	+	+	0	0	0	0	0
Grèce	++	+	++	++	++	++	++
Hongrie	++	++	++	++	++	++	++
Irlande	++	++	++	++	++	++	++

* Les chiffres présentés dans ce tableau sont basés sur l'analyse des informations des Rapports nationaux reçus par la FAO entre 2002 et 2005. La situation de certains pays peut avoir changé après la présentation du Rapport national. Après la révision de la première ébauche de *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, effectuée par les pays entre décembre 2006 et janvier 2007, la Croatie a indiqué que la situation du pays en ce moment serait mieux représentée si + était remplacé par ++ dans ces colonnes.

• suite

PARTIE 3

TABLEAU 58 *suite*

Évaluation des institutions au niveau de pays

Sous-région/ Pays	Recherche	Connaissance	Prise de conscience sur le sujet	Infrastructures/ Capacités	Participation au niveau local/ régional	Lois, programmes politiques	Niveau de mise en œuvre
Europe et Caucase							
Islande	+	+	++	++	++	++	+
Lettonie	+	+	++	++	++	+	+
Lituanie	++	++	++	++	++	++	+
Moldova	+	0	+	0	0	+	0
Norvège	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
Pays-Bas	+++	+++	+++	++	+++	+++	+++
Pologne	+	++	+	++	++	+	+
Portugal	+++	+++	+++	+++	+++	++	++
République tchèque	++	++	+++	++	++	++	++
Roumanie	+	+	+	+	++	+	+
Royaume-Uni	++	++	++	++	++	++	++
Serbie et Monténégro	+	+	+	+	+	+	+
Slovaquie	++	++	++	++	++	++	++
Slovénie	+++	+++	+++	+++	++	++	++
Suède	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
Suisse	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
Turquie	++	++	++	++	++	++	++
Ukraine	++	++	++	+	+	+	+

• suite

TABLEAU 58 suite

Evaluation des institutions au niveau de pays

Sous-région/ Pays	Recherche	Connaissance	Prise de conscience sur le sujet	Infrastructures/ Capacités	Participation au niveau local/ régional	Lois, programmes politiques	Niveau de mise en œuvre
Pacifique Sud-Ouest							
Australie	+++	+++	+++	+++	+++	++	++
Fidji	+	+	0	+	0	+	+
Iles Cook	+	+	0	+	0	+	0
Iles Mariannes du Nord	0	0	0	0	0	0	0
Iles Salomon	+	+	0	+	+	0	0
Kiribati	+	0	0	+	0	+	+
Palaos	0	0	0	0	0	0	0
Samoa	+	+	+	+	+	+	0
Tonga	0	0	+	0	0	0	0
Tuvalu	+	0	0	+	0	0	0
Vanuatu	0	0	0	+	0	0	0
Proche et Moyen-Orient							
Egypte	+++	++	++	++	+	+	+
Iraq	+	+	+	+	0	+	+
Jamahiriya arabe libyenne							
Jordanie	+	+	+	+	+	+	+
Liban							
Oman	0	0	0	+	0	0	0
République arabe syrienne	+	+	+	+	+	+	+
Soudan	+	+	+	+	0	+	0

PARTIE 3

TABLEAU 59

Liste des organisations internationales et rapports concernant leurs activités

Organisations	Type d'intervention
Société internationale de génétique animale/groupe consultatif de la FAO sur la diversité génétique des animaux	Rapport sur les activités, mars 2005.
Fondation Sauvegarde pour l'agriculture des variétés d'Europe (SAVE)	Présentation, avril 2004.
Ligue des peuples pasteurs	Rapport des activités, novembre 2004.
Institut agronomique méditerranéen de Saragosse (IAMZ)	Rapport des activités de formation, janvier 2005.
Organisation mondiale de la santé animale (OIE)	Présentation à la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dixième session, novembre 2004.
Fédération européenne de zootechnie (FEZ)	Rapport du Groupe de travail sur les ressources génétiques des animaux, février 2005.
Pays D8	Rapport sur les ressources génétiques des animaux dans les pays D8 – Priorités stratégiques pour l'action; et Rapports des Séminaires sur la conservation des ressources génétiques des animaux d'élevage.
Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD)	Rapport sur les activités, décembre 2004.
Centres du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI)	Rapport, Section I: Description des instituts et des programmes du GCRAI, mai 2004.
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)	Ils ont communiqué leurs activités, mais n'ont pas envoyé le rapport.
Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC)	Ils ont communiqué leurs activités, mais n'ont pas envoyé le rapport.
Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)	Ils ont répondu de ne pas avoir d'activités dans le domaine de la gestion des ressources zoogénétiques.
Secrétariat pour les pays du Commonwealth, Division spéciale des services consultatifs	Ils ont répondu de ne pas avoir d'activités dans le domaine de la gestion des ressources zoogénétiques.
Institut pour l'environnement et la durabilité du Centre de recherche conjointe de la Commission européenne	Ils ont répondu de ne pas avoir d'activités dans le domaine de la gestion des ressources zoogénétiques.